



Direction des Affaires Economiques
Nos réf. : RK/SU/GM – 049.2022
Affaire suivie par : Gaëtan MARIANY
gaetan.mariany@cma-idf.fr

Monsieur le Maire
Mairie
50b, rue Nationale
78940 LA QUEUE LEZ YVELINES

Versailles, le 13 octobre 2022

Objet : Avis sur la modification n°2 du PLU

Monsieur le Maire,

Par courrier en date du 21 septembre 2022 vous m'avez notifié pour avis le projet de modification du PLU de votre commune. A ce titre, l'ensemble des modifications portées à ma connaissance n'impacte pas significativement l'exercice des activités artisanales de votre commune.

En conséquence, j'émet **un avis favorable** à votre projet.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes salutations distinguées

Francis BUSSIÈRE, Président de la
CMA Ile-de-France
Par délégation Ronan KERAUDREN Président
de la CMA Yvelines

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté - Égalité - Fraternité

CHAMBRE DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT DE REGION ÎLE-DE-FRANCE

72-74, rue de Reuilly - CS0315 - 75592 Paris cedex 12 . 01 80 48 26 00 . www.cma-idf.fr

